



Information réunion du Comité de suivi de l'Engagement national pour le fret ferroviaire

8 juillet 2010

Comme il s'y était engagé lors de la réunion d'installation du Comité de suivi de l'Engagement national pour le fret ferroviaire le 26 janvier dernier, Dominique Bussereau a organisé et présidé une deuxième réunion de ce comité de suivi le 8 juillet.

Ce comité est notamment constitué de RFF, des entreprises de transport ferroviaire de marchandises (SNCF, Euro Cargo Rail, CFL Cargo, VFLI, Colas Rail, Europorte , B-CARGO), des organisations syndicales, d'associations de chargeurs, de l'Union des Ports de France, de France Nature Environnement et de parlementaires.

L'objectif est de faire le point sur l'avancement des mesures engagées depuis le 16 septembre 2009, date de l'annonce de cet ambitieux programme d'actions représentant un montant de 7 milliards d'euros d'investissements de l'Etat. Chacun des huit axes d'actions que comprend cet engagement national a été examiné et les différentes avancées ont pu être constatées.

L'état des lieux est le suivant :

Axe 1 : Créer un réseau d'autoroutes ferroviaires cadencées

- S'agissant de l'appel d'offres franco-italien pour le service d'autoroute ferroviaire alpine, entre Lyon et Turin, lancé le 16 octobre 2009, le dossier de consultation des entreprises va être remis aux candidats sélectionnés ce mois de juillet 2010.
- l'appel d'offre pour l'autoroute ferroviaire Atlantique (du Sud-Ouest au Nord de la France) est en cours.
- Le service de l'autoroute ferroviaire Perpignan-Luxembourg a été renforcé avec le passage des fréquences à 3 allers-retours par jour depuis le 18 mai 2010.

Axe 2 : Aider au développement du transport combiné

- L'aide au transport combiné a été augmentée de 50% pour 2010.
- La recapitalisation de Novatrans par la SNCF a été réalisée, afin de créer un champion français du transport combiné.
- La circulation à 100km/h de trains longs (850m) sur l'axe Paris-Marseille est désormais possible et les études pour augmenter la longueur des trains (1000 m) et leur vitesse (120 Km/h) se poursuivent.

Axe 3 : Développer les opérateurs ferroviaires de proximité (OFP)

- En Auvergne, sous l'impulsion de la Chambre régionale de commerce et d'industrie et de l'Etat, un protocole d'accord avec l'ensemble des partenaires a été signé le 5 février 2010 et le démarrage des trafics est prévu pour la fin de l'année.
- La société CFR dans le Morvan a obtenu une licence d'entreprise ferroviaire en mai dernier, et l'examen du dossier de demande de certificat de sécurité est en cours à l'EPSF.
- Une association de chemin de fer touristique, TPCF, a obtenu sa licence d'entreprise ferroviaire et son certificat de sécurité et peut ainsi faire circuler des trains de marchandises sur une ligne de la région Languedoc-Roussillon.

Axe 4 : Développer le fret ferroviaire à grande vitesse entre les aéroports

- Les études se poursuivent pour approfondir l'analyse sur les différentes composantes du projet : marché et trafics, matériel roulant et terminaux ferroviaires dans les aéroports.

Axe 5 : Créer un réseau orienté fret

- Les études d'électrification, en cours dans le cadre des Contrats de Plan Etat Région, consacrent près de 700 M€ à ce programme.
- L'Etat et RFF prévoient d'investir 380 M€ pour la fluidification des circulations (itinéraires alternatifs, installations permanentes de contre-sens qui permettent aux trains de se doubler et de se croiser plus facilement).
- RFF a lancé les études en vue de la création d'un itinéraire alternatif du port du Havre vers Paris par Serqueux et Gisors en permettant la réouverture de 50 km de ligne.

Axe 6 : Supprimer les goulets d'étranglement

- Contournement de Nîmes-Montpellier : l'accord de financement pour le partenariat public-privé a été signé et le dossier de consultation des entreprises transmis aux candidats sélectionnés. Les offres initiales ont été reçues le 5 mai 2010 et sont en cours d'examen.

- Contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise : la décision ministérielle a été publiée le 23 décembre 2009 pour approuver l'avant-projet sommaire de la partie nord et les études préliminaires de la partie sud. Pour la partie nord, la consultation inter-administrative (CIA) a été ouverte le 24 mars 2010.

Axe 7 : Améliorer la desserte ferroviaire des grands ports français

- Chaque Grand Port Maritime travaille à la mise en place d'un opérateur ferroviaire de proximité et certains d'entre eux (Marseille et Dunkerque) ont déjà décidé de l'attribution de l'exploitation et l'entretien de leur réseau ferré.

- Des études et des travaux d'amélioration des accès aux ports (Marseille et Le Havre) sont engagés. Les projets d'implantation de plateforme multimodale sont bien avancés.

Axe 8 : Moderniser la gestion des sillons

- Les négociations d'accord-cadre et de contrats qualité ont été engagées par RFF avec Fret SNCF, Lorry Rail et ECR.